



L'HONORABLE GUILLAUME-ALPHONSE NANTEL, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Photographie Montminy & Cie.—Photogravure Armstrong

L'HON. GUILLAUME-ALPHONSE NANTEL
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

Je connais bien Nantel. Pendant huit années nous avons soutenu les mêmes combats. Depuis, il n'a pas changé. Même au repos, c'est un lion. Il en a la tranquillité, la vigueur, le courage.

Nantel descend d'une vieille famille de marins dieppois. Il est né à Saint-Jérôme, le 4 novembre

1852 : il a fait ses études au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, sous la direction éclairée de son frère, et il a été reçu avocat quelques années après avoir suivi le bureau du juge Bélanger et de l'honorable M. Ouimet, ministre des travaux publics du Canada. Pendant trois années, il exerça sa profession avec ce dernier, mais un penchant irrésistible l'entraîna vers le journalisme. Après avoir été, en 1874, à la *Minerve*, il passa en 1881 au *Nord*, de Saint-Jérôme, puis à la *Presse*. Il en fut le directeur en chef. Chacun se rappelle ses vaillantes polémiques, toujours marquées au coin de la courtoisie et du bon sens.

Nantel est écrivain. Il aime surtout les études d'économie politique. Il a lu Le Play, Leroy-Beaulieu. Le testament de Colbert ne le quitte pas. Il connaît l'histoire de l'église de Darras, aime La Fontaine, cite Horace à ses heures, sait le vieil historien Rollin par cœur, admire Louis Veuillot,

critique parfois les travers, les idées cocasses de ses collègues, de ses contemporains, n'a pourtant pas pour deux sous de malice, mais en retour a longtemps et gaiement vécu avec les fameux cinq sous du Juif-errant. Sa richesse, à lui, est son cœur, son amour du travail, sa robuste foi religieuse, sa loyauté à toute épreuve, son mâle courage dans les insipides et interminables luttes de la vie. Ses adversaires l'aiment presque autant que ses amis. Dans la presse comme sur les hustings, comme à la tribune parlementaire, sa parole est écoutée : sa discussion est appuyée d'arguments solides et sa manière d'agir ne laisse pas de souvenirs acrimonieux.

Il a débuté dans la vie politique par être député à la Chambre des Communes, en 1882, mais il résigna son siège en faveur de l'honorable M. Chapleau, alors premier ministre de Québec. Depuis ce temps il a toujours représenté le comté de Terrebonne à l'Assemblée Législative.

A trente-neuf ans, il a accepté l'un des portefeuilles le plus exigeants, les plus responsables.

—On m'offre les travaux publics, a-t-il dû se dire. Mais alors comment vais-je me débrouiller avec tous les termes techniques qu'entraîne avec elle la gestion de ce département ? Pendant des années, je ne vais entendre parler que de trumeau, de vantail, de caisson, de poutres, de solive, de cymaise, de chambranle, d'ébrasement, de feuillure, d'applique, de plinthe, de panneau, de montant, de chaperon, d'assise, de soubassement, d'allège, de croisillon, d'appui, d'ancre, de harpe, de bandeau, de terrassé, de chapeau, de console, de corniche, d'imposte, de linteau, d'archivolte, de lucarne, etc.

Nantel ne s'est pas laissé découragé par tout ce charabia. Il s'est mis de suite au travail. Aujourd'hui, ce diable d'homme étonne déjà les spécialistes et les gens du métier par ses connaissances pratiques. Il s'est, en sus, découvert une qualité nouvelle. Il est devenu fort sur la comptabilité. Pas un chiffre ne lui échappe. Demandez-le plutôt à certains entrepreneurs.

Quant aux chemins de fer, le député de Terrebonne n'a pas été pris au dépourvu. A force de vivre avec le curé Labelle et Chapleau, il a grandi avec les descriptions de traverses, de rails, de coussinets, de voies de garage, de plaques tournantes, de disques, de tenders, d'aiguilles, de viaducs, de passages de niveau, de tunnels.

En assumant la responsabilité ministérielle de son double portefeuille, Nantel a voulu se mettre au courant des moindres détails. Aussi, à chaque instant il s'enquiert de tout ; il a l'œil sur le moindre rouage, et c'est ainsi que d'une main sûre il contrôle la machine qui lui a été confiée. Il sait de plus se faire respecter et aimer par ses subordonnés.

Nantel s'est surtout occupé de la législation des mines et des terres de la couronne. Son rêve est d'assimiler nos lois qui régissent le domaine public aux lois des Etats-Unis. Il maintient qu'il ne faut pas tant regarder le profit du gouvernement, en ces matières, que l'assurance du droit de découverte et une facile exploitation garanties au travailleur.

“ Les lois américaines faites à ce propos, me disait-il dernièrement, sont les plus parfaites du monde entier. Elles sont œuvre d'hommes de génie. Ils ont su comprendre qu'un pays nouveau exige deux choses pour le développer et l'enrichir. 1o Savoir attirer chez soi l'émigration saine et les capitaux sûrs ; 2o Conserver cette émigration en l'intéressant par des concessions libérales en fait de mines et de terrains forestiers.

“ Suivez bien ces deux conditions et dans dix ans vous me donnerez des nouvelles du recensement.”

Voilà comment me parlait Nantel.

Nantel s'occupe en ce moment d'un projet de réforme de comptabilité publique. Il veut donner à Québec le système suivie à Ottawa. Son rêve est d'avoir un bureau de trésorerie qui contrôlera d'une manière absolue la moindre dépense publique.

Hélas ! au milieu de toutes ces qualités, pourquoi Nantel a-t-il un défaut ? défaut qui ne sera pas même corrigé par la vieillesse, par le Sénat, voire même par le Conseil législatif. Il est distrait... mais d'un distrait à faire rendre des points au fameux Lucas de la fable... J'en sais long sur ce compte ; pourtant, je n'en dirai rien. Il pousse la distraction jusqu'à ne pas avoir de rancune, ce qui est tout dire.

C'est le type du patriote, du chercheur, du travailleur, de l'homme droit, de l'érudit, de l'ami dévoué, du bon père de famille. La Providence l'a récompensé de toutes ces bonnes qualités en lui donnant une compagnie charmante.

J'espère que les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ ne prendront pas ces derniers qualificatifs pour une épitaphe.

Non.

Nantel vivra encore longtemps pour l'honneur de sa race, de sa famille, de son parti, de tous ceux qui l'aiment, de tous ceux qui savent apprécier le vrai mérite. X....

ETYMOLOGIES

KENT

En 1827 le territoire formant aujourd'hui le comté de Kent fut détaché du comté de Northumberland et constitué en comté, et nommé d'après le duc de Kent, père de la reine Victoria.

SAINT-LAURENT

En 1535, l'Amérique septentrionale était l'unique propriété des sauvages. Depuis Christophe Colomb elle avait vu au sud passer quelques Espagnols ; mais aucun d'eux n'y avait fondé d'établissement durable, et le nord n'avait pas connu les peaux blanches. Le 10 août de cette année, Jacques Cartier, envoyé par François Ier, entra dans le golfe qui s'ouvre à l'est. C'était la fête de saint Laurent ; il lui donna ce nom qui s'étendit ensuite au fleuve qui s'y décharge, au lieu de celui de Canada que les sauvages lui donnaient, dit Charlevoix, ainsi qu'à tout le pays environnant.

P.-G. R.